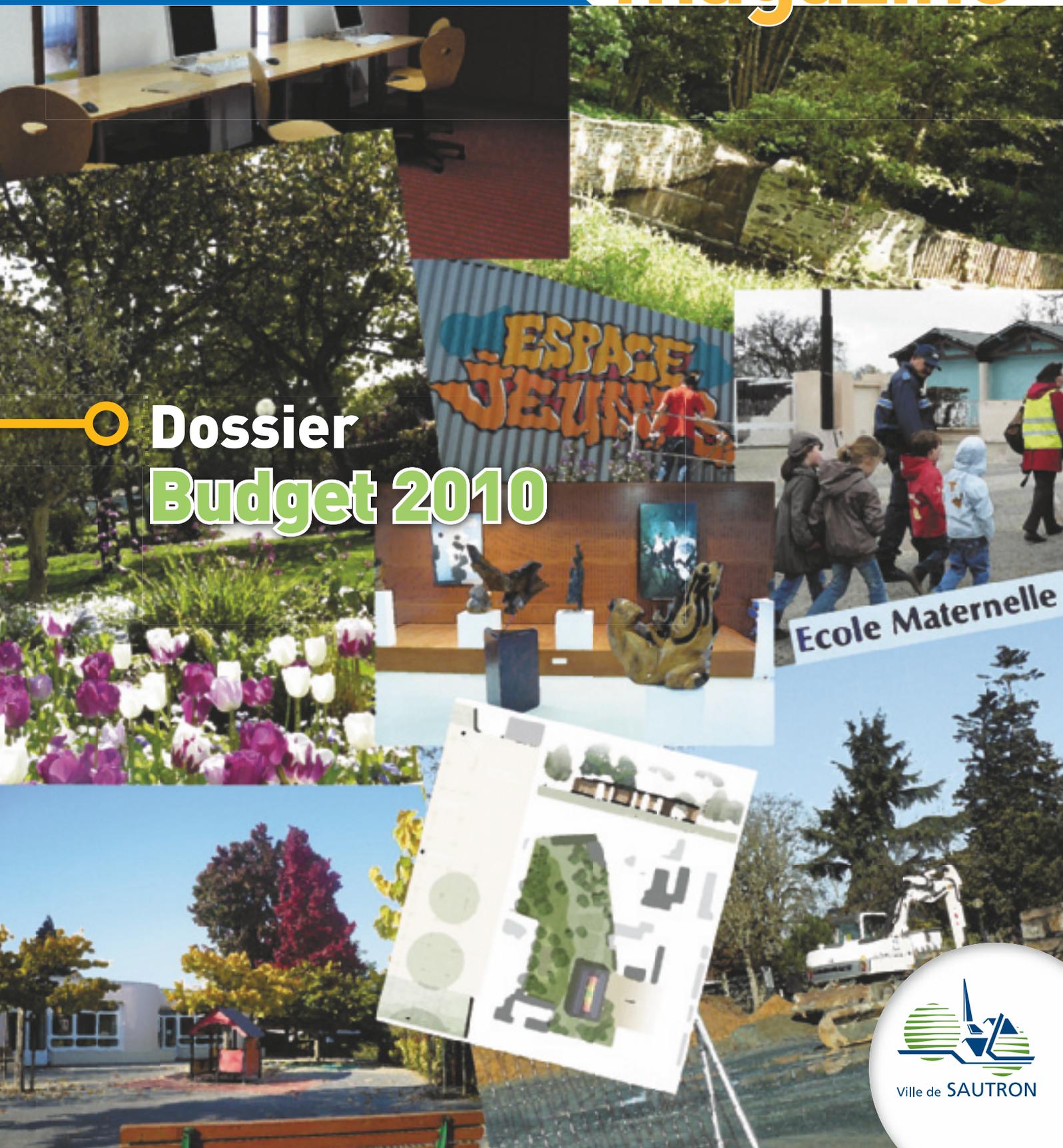


# Sautron

magazine

AVRIL 2010 • N° 184 • [www.sautron.fr](http://www.sautron.fr)

## Dossier Budget 2010



Ville de SAUTRON

# Sommaire



## Dossier Budget 2010

4



## Informations municipales

6



## Nantes Métropole

9



## Vie économique - Finances

11



## Environnement Cadre de Vie

12



## Vie Sociale

13



## Enfance-Jeunesse

14



## Culture et Manifestations

16



## Etat-civil

18



## Un peu d'histoire Le pain à l'Ancienne

19

## Quelques dates à retenir

20

### Mairie de Sautron

14 rue de la Vallée • BP 60045 • 44880 Sautron  
Tél. : 02 51 77 86 86  
Site officiel de la Mairie : [www.sautron.fr](http://www.sautron.fr)  
e-mail : [mairie@sautron.fr](mailto:mairie@sautron.fr)

### Service Administration Générale

14 rue de la Vallée  
Tél. : 02 51 77 86 86  
Ouvert au public :  
du lundi au vendredi 8h30-12h30  
et 13h30-17h15  
le samedi 9h-12h

### Service Famille, Sport Culture et Vie Sociale

6 rue de la mairie  
Tél. : 02 51 77 86 97 ou 86 98 ou 86 96  
Ouvert du lundi au vendredi 8h30-12h30  
et 13h30-17h15  
Fermé au public le lundi de 13h30 à 16h

### Service Urbanisme et Patrimoine

23 rue de la Vallée  
Tél. : 02 51 77 86 94  
Ouvert au public :  
du lundi au vendredi 8h30-12h15  
et 13h30-17h15  
Au sein de ce service, le service urbanisme  
est ouvert au public :  
lundi, mardi, jeudi  
et vendredi matin 8h30-12h30  
le mercredi de 8h30-12h30 et 13h30-17h15

### RAM (Relais Assistentes Maternelles)

25 rue de la Vallée  
Tél. : 02 51 77 86 89

### Service Communication

25 rue de la Vallée  
Tél. : 02 51 77 88 42

### Bibliothèque municipale

33 rue de la Vallée  
Tél. : 02 40 63 52 21



## Marie-Cécile Gessant • Maire de Sautron

mariececile.gessant@sautron.fr

### ► Vous avez annoncé une hausse des impôts à Sautron de 3%. Pourquoi cette augmentation ?

Les principales raisons qui expliquent cette prise de décision sont notre volonté d'agir, des recettes moindres et de nouvelles dépenses auxquelles nous devons faire face. En premier lieu, nous avons un programme d'actions pour lequel nous avons été élus et nous ferons tout notre possible pour le mener à bien et tenir nos engagements vis-à-vis des Sautronnais. Qui dit investissements, dit financements, et donc en grande partie, recettes fiscales. Or, avec la crise que nous traversons encore, la baisse de nos recettes est patente, notamment au niveau de la perception des droits de mutation liés aux transactions immobilières et le budget de la commune s'en retrouve un peu affecté. Cette situation nécessite d'être prévoyants et de faire quelques ajustements fiscaux pour garantir un budget équilibré qui permettra la réussite de nos projets au bénéfice de l'intérêt général, d'où cette hausse très raisonnable des impôts. À titre d'exemple, nous souhaitons favoriser le développement de la mixité sociale pour attirer de jeunes familles sur Sautron, dont nous avons tant besoin pour le maintien des classes des écoles et pour la vitalité de la ville ; il s'agit donc de pouvoir conserver notre capacité d'acquisition foncière pour s'assurer du respect de ces orientations par les aménageurs dans la construction de nouveaux logements et cela passe aussi par une évolution de l'impôt.

Par ailleurs, nous nous devons de préserver la qualité des services à la population tout en ayant à faire face à l'inflation et à de nouvelles dépenses, comme l'introduction progressive et réglementaire du Bio dans la restauration scolaire. La qualité des services que sont en droit d'exiger les usagers a un coût et cela justifie aussi cette augmentation. Mais que les contribuables se rassurent, comme ils pourront le découvrir dans le dossier de ce magazine consacré aux finances, nous avons bâti un budget cohérent et maîtrisé allié à une pression fiscale très modérée qui n'impliquera qu'un léger effort de quelques euros par mois, ce qui est là aussi conforme à nos engagements de campagne. Pour bien illustrer mes propos, une hausse de 3% des taux, signifie par exemple que le taux de la taxe d'habitation passera de 13,9 % à 14,3 % ce qui est pour le moins très raisonnable vous en conviendrez.

Les Sautronnais bénéficieront encore d'un des plus faibles taux d'imposition des communes de l'agglomération, tout en pouvant compter sur un budget solide et sur une action municipale de qualité, plus solidaire et tournée vers les investissements d'avenir.

### ► La construction des Halles du Parc de la Linière a commencé. Le budget et le calendrier seront-ils respectés ? Les arbres abattus dans le Parc seront-ils remplacés ?

Tout d'abord je me réjouis que ce projet de Halles polyvalentes, respectant les principes du développement durable, sortent de terre après quelques petits retards indépendants de notre volonté. C'est la concrétisation d'un long travail de préparation et de concertation. La commission spécifique constituée à ma demande qui comprenait des intervenants divers comme le CAUE, l'association « les Vitrines Sautronnaises », des membres des Conseils de quartiers sans oublier des élus, dont un représentant de l'opposition, a je crois permis d'obtenir, à l'unanimité, je le souligne, un beau projet qui favorisera le dynamisme de la vie économique, sociale et culturelle de Sautron tout en donnant à la ville un véritable cœur de bourg.

Je tiens à préciser pour éviter tout amalgame rapide et certaines erreurs d'interprétations qu'il n'y a pas de « dérives budgétaires » dans ce dossier, comme j'ai pu l'entendre de la part de certains élus d'opposition lors du dernier Conseil Municipal. Il y a d'un côté le coût des Halles proprement dit, qui a certes un peu évolué notamment avec l'intégration de nouvelles contraintes de sécurité et la décision de prendre certaines options complémentaires pour optimiser d'avantage le projet initial, et de l'autre, le coût du réaménagement du Parc de la Linière, principe adopté par la commission pour mieux assurer l'harmonie de l'ensemble et rendre ce nouvel espace plus accessible aux personnes handicapées.

On ne peut donc simplement additionner les deux chantiers sans distinction pour tenter de faire croire que le budget prévu au départ pour les Halles seules aurait explosé voir doublé ce qui n'est absolument pas le cas ! Qui plus est, les Halles seront financées à plus de 46% par des subventions ce qui montre bien notre respect des deniers publics et notre souci d'avoir une gestion responsable.

Par ailleurs, des habitants se sont effectivement inquiétés de l'abattage d'arbres sur le site ; qu'ils se rassurent, les 7 arbres abattus, dont certains étaient malades et l'ont été pour des raisons de sécurité des personnes, seront tous remplacés et j'ajoute que des arbres supplémentaires sont aussi prévus. Le Parc auquel je tiens beaucoup sera toujours aussi vert et agréable.

Sauf imprévu, selon la formule consacrée, il n'y a pas de raisons a priori pour que les délais de construction et d'aménagements ne soient pas respectés et je suis certaine que les Halles et le Parc deviendront le lieu incontournable du bien-vivre à Sautron.



Ville de SAUTRON

Bulletin trimestriel  
d'information municipale  
N°184 • Avril 2010

Directeur  
de la publication :  
Marie-Cécile GESSANT  
Mairie de Sautron  
BP 60045 - 44880 Sautron

Photos et Illustrations :  
Ville de Sautron,  
La Contemporaine

Création, réalisation et  
impression sur du papier  
100% écologique,  
composé de fibres  
recyclées et de fibres  
issues de bois labélisés  
FSC et encres à base  
végétale par

LA CONTEMPORAINE  
Labelisée IMPRIM'VERT  
STE-LUCE/LOIRE  
0251 135050



Tirage :  
3200 exemplaires

Dépôt légal :  
A parution

N° ISSN :  
1268-4562



# Budget 2010

Le vote du Budget communal est un temps fort de la politique locale menée par l'équipe municipale. Il révèle ses objectifs pour les habitants, les moyens mis en œuvre pour les financer et les principaux axes de sa gestion. Le Budget 2010 présenté et voté au Conseil Municipal le mardi 23 mars 2010 est un budget prévoyant et dynamique, allié à une fiscalité raisonnable et maîtrisée. Il permettra donc en toute sérénité de maintenir et de développer des services solidaires et de qualité aux Sautronnais tout en continuant d'investir pour un avenir durable et équilibré de la commune.

Le budget 2010 s'élève à 10 620 540 €, se décomposant en 5 934 900 € pour le fonctionnement et 4 685 640 € pour l'investissement.

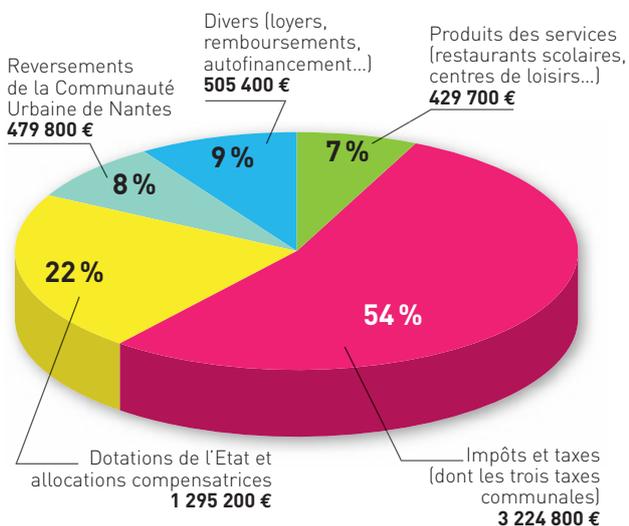
| Taux d'Imposition       | 2009  | 2010  |
|-------------------------|-------|-------|
| Taxe d'Habitation       | 13,92 | 14,34 |
| Taxe Foncière Bâtie     | 14,05 | 14,47 |
| Taxe Foncière Non Bâtie | 36,29 | 37,38 |

## Budget de fonctionnement :

Conformément aux engagements pris envers la population, les taux des impôts des ménages sont revalorisés cette année de façon très modérée (+ 3 %). Sautron bénéficiera encore d'un des plus faibles taux d'imposition des communes de l'agglomération.

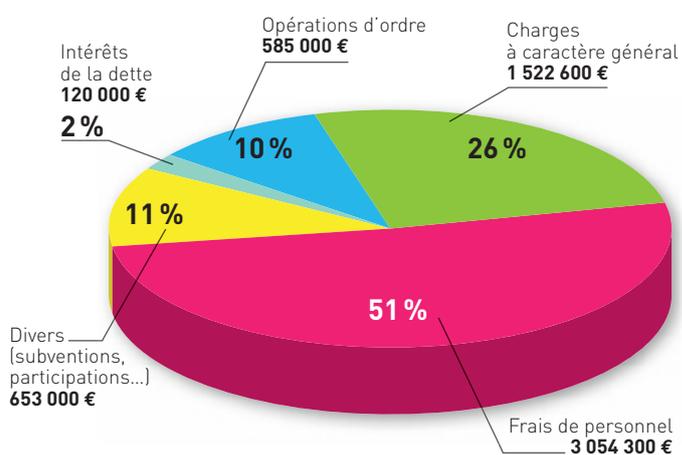
A titre d'exemple, pour un couple avec 2 enfants, dont la valeur locative du logement se situe dans la moyenne de Sautron (**4 673 €**) cette augmentation au niveau de la taxe d'habitation, représentera une contribution supplémentaire de **22 euros par an**, soit seulement **1,83 euros** par mois.

### Recettes de fonctionnement :



- ▶ Les Impôts des ménages comprennent la taxe d'habitation, la taxe foncière sur propriété bâtie et la taxe foncière sur propriété non bâtie.
- ▶ Les dotations comprennent à hauteur de 896 000 € la dotation forfaitaire versée par l'Etat.

### Dépenses de fonctionnement :



- ▶ Les charges de personnel prennent en compte les recrutements effectués en 2009 (ouverture de nouveaux services, « internalisation » de la restauration scolaire, développement de la capacité du Multi-accueil « les P'tits bouts », création de la structure d'accueil « les P'tites Canailles » pour les 3-5 ans...). A noter que les charges de personnel de Sautron restent bien en-dessous de la moyenne des charges de personnel des communes de même strate de l'agglomération.
- ▶ Les charges générales comprennent, en particulier, l'introduction de produits Bio dans l'alimentation des enfants fréquentant la restauration scolaire, des conventions de partenariat avec l'ONF (Office National des Forêts) ou encore la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux).

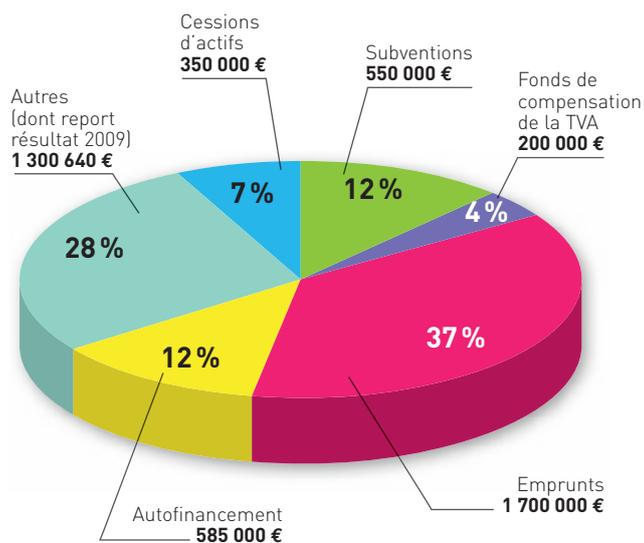
## Budget d'Investissement :

Outre la réalisation des Halles, qui s'accompagnera d'un réaménagement du Parc de la Linière et la reconstruction des vestiaires des salles C et D, cette année marquera la poursuite d'une politique de maîtrise du foncier, notamment pour assurer les projets de Maison de retraite médicalisée et de crèche sur le secteur de la Carrosserie ainsi que pour favoriser le développement du logement social et de la

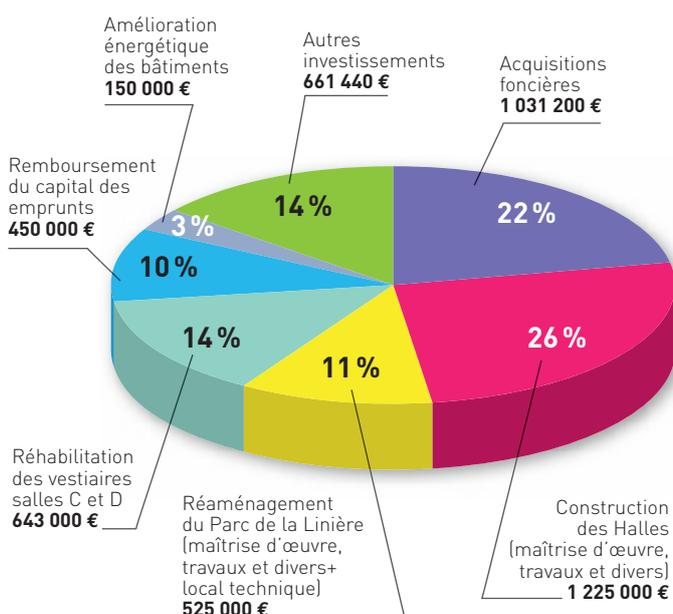
primo accession. A noter également la réalisation d'une première phase de travaux « d'amélioration énergétique » sur certains bâtiments communaux.

Sautron conserve une bonne capacité d'investissement et le taux d'endettement/habitant (**637 €**) reste très inférieur au taux moyen d'endettement des communes de même strate (**892 €**).

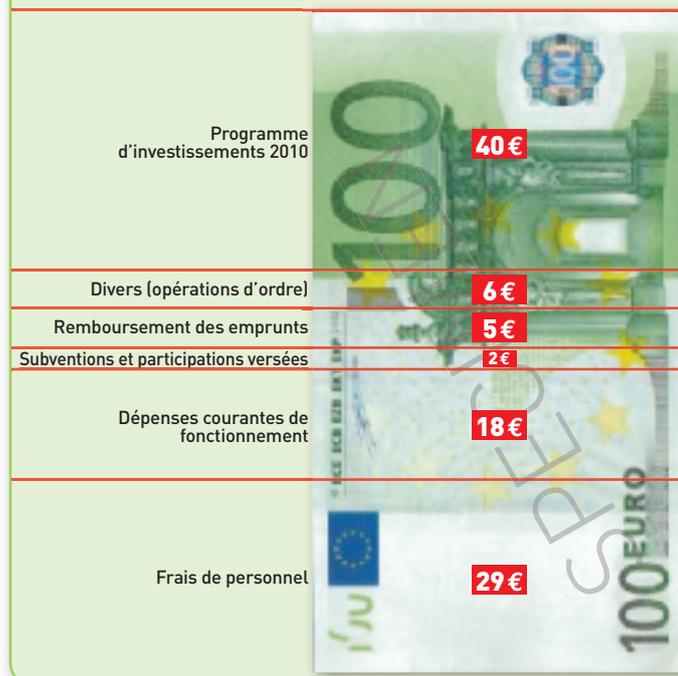
### Recettes d'investissements



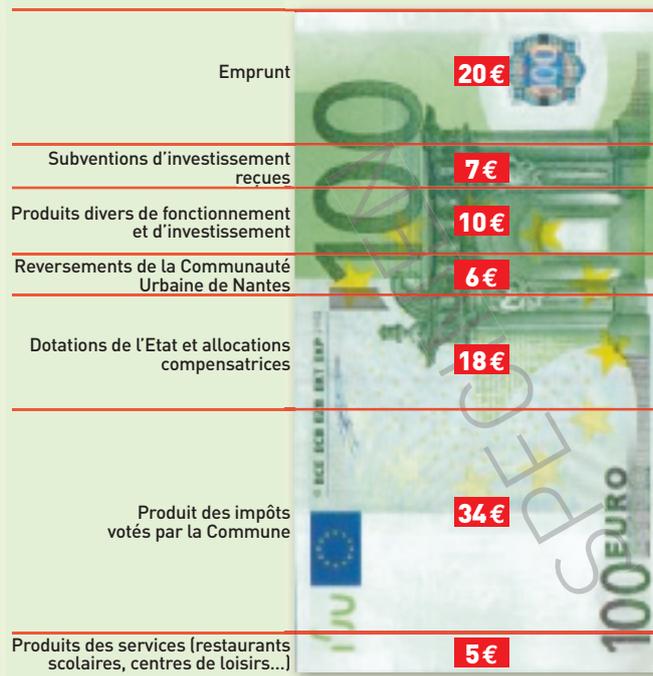
### Dépenses d'investissements



### Ce que fait la Ville, en 2010, avec 100 €



### 100 € au budget 2010, d'où proviennent-ils ?





De gauche à droite :  
 1<sup>er</sup> rang : Yves MESSAGER, Georges LESAVRE,  
 2<sup>e</sup> rang : Philippe BOITARD, Jean-Marie OBLED,  
 Luc MINCHENEAU, Josette GYSELINCK,  
 Patrick LE DORTZ, Christine GRANGE,  
 Jean-Jacques LEYS, Dominique RENOU,  
 Hubert de la BOURDONNAYE

## Le Conseil des Sages Une nouvelle instance pour le développement de Sautron

Le Conseil des Sages, élu par le Conseil Municipal le 15 décembre 2009 est constitué de 11 membres. Instance consultative, sa mission consiste à étudier des sujets d'intérêt général et à faire des propositions ou des recommandations à la Municipalité. Les sujets peuvent lui être proposés par l'équipe municipale, mais il peut aussi décider lui-même d'examiner tel

ou tel point qui lui paraîtrait important pour l'ensemble des Sautronnais.

Après une réunion d'installation le 13 janvier dernier, au cours de laquelle le Conseil a élu son Président (Luc Mincheneau) et son Secrétaire (Christine Grangé), une seconde réunion a déjà fait apparaître deux domaines d'analyse : le développement

durable, à travers sa composante « promotion du transport collectif » dans un premier temps, et la culture à Sautron. Nous souhaitons au Conseil des Sages de fructueuses réflexions et perspectives, qui aideront les prises de décision du Conseil Municipal et lui permettront d'optimiser la pertinence de ses actions.

## Les Halles commencent à sortir de terre !



Le chantier de construction des Halles a débuté comme convenu courant février et marque ainsi la naissance d'un véritable « cœur de bourg » qui viendra soutenir et renforcer le dynamisme du tissu économique local. Les Halles, nouveau lieu d'accueil des commerçants du marché dominical, vont permettre également à des manifestations particulières comme des marchés de Noël, des expositions ou encore des concerts de se tenir en toute convivialité au plus près des Sautronnais. Elles deviendront à n'en pas douter l'un des rendez-vous privilégiés pour les animations sautronnaises...

Il est à noter que les différentes subventions obtenues auprès de partenaires et de collectivités territoriales comme le Conseil général, le Conseil régional et le FISAC (Fonds

d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) permettent de financer à hauteur de 46,40 % les Halles. Le coût global des Halles est réparti sur deux exercices budgétaires 2009 et 2010

### Grandes étapes de construction :

- ▶ Terrassements effectués **courant février et mars**
- ▶ Ossature du bâtiment et charpente métallique : **en avril**
- ▶ Couverture, étanchéité et verrière : **mi-avril à fin-mai**
- ▶ Travaux intérieurs (dallages des Halles, électricité, peinture, plomberie) et réaménagements du parc (cheminements et pelouse) : **de mai à septembre**

### Eléments clés :

|   |      |                     |
|---|------|---------------------|
| Surface   |      | 1000 m <sup>2</sup> |
| Coût des Halles (travaux + maîtrise d'œuvre et divers)* : | +    | 922 000 € (HT)      |
|   | =    | 158 000 € (HT)      |
|   | =    | 1 080 000 € (HT)    |
|   | soit | 1 293 000 € (TTC)   |

\*Dans les divers, sont compris : consultation des entreprises, primes consultation d'architectes, études de sols, raccordements aux réseaux eaux usées et téléphone, Coordonnateurs, Contrôleur Technique...

La construction de ce nouvel édifice municipal s'accompagne, après concertation et avis unanime de la Commission spécifique constituée pour le projet, d'un réaménagement du Parc de la Linière. Il s'agit de faciliter la circulation autour des Halles et d'optimiser les cheminements doux en ce qui concerne leur accessibilité pour les personnes handicapées, en aménageant notamment un éclairage et un revêtement spécialement étudiés. Par ailleurs, pour des raisons d'emplacement et de sécurité, 7 arbres dont certains étaient malades ont été abattus mais que tout le monde se rassure 7 nouveaux arbres seront replantés. L'accès à l'aire de jeux sera momentanément suspendu, à partir de mai jusqu'à la fin des travaux du parc. Harmonie paysagère, lieu de détente, accessibilité, vous pourrez ainsi déambuler tranquillement et « respirer vert » de la mairie aux Halles.

### Coût du réaménagement du Parc et local technique :

|  |      |                 |
|--|------|-----------------|
| (travaux + maîtrise d'œuvre et divers) | +    | 390 000 € (HT)  |
|  | =    | 63 000 € (HT)   |
|  | =    | 453 000 € (HT)  |
|  | soit | 542 000 € (TTC) |

# Les conseillers de quartiers prennent leur envol !

**Une première année d'existence a été nécessaire et bénéfique pour que les conseillers de quartiers - des Sautronnais bénévoles - puissent mieux se connaître et élaborer avec la municipalité les thèmes de réflexions qu'ils souhaitent aborder dans leurs travaux.**

Pour être encore plus proche des citoyens, de leurs préoccupations et souhaits, les zones nord et sud définies au préalable ont été redécoupées en mini quartiers. Un ou deux conseillers seront donc vos interlocuteurs privilégiés pour répondre à vos attentes et questions diverses. Ce seront vos « référents ». Néanmoins, tout Sautronnais pourra toujours s'adresser à la personne de son choix, que ce soit à un conseiller de quartier, un élu municipal ou directement à Mme Le Maire. Rappelons que les conseillers de quartiers sont à votre service : ils peuvent être saisis de toute demande émanant des habitants de la commune.

Ce nouveau découpage a pour ambition de faciliter les échanges avec les Sautronnais qui se sont investis dans

ce rôle de conseillers de quartiers. N'hésitez pas à les contacter : ils sont là pour vous écouter et résoudre vos problèmes dans la mesure de leurs moyens.

Après un début hésitant, les Conseils de quartiers ont trouvé leur rythme. Une enquête interne a permis de faire un état des attentes des uns et des autres et de cibler les thèmes de réflexion. Le premier dossier concerne la mise en place d'appuis-vélos sur la commune, pour compléter ceux existants. Le travail des conseillers de quartiers, après validation du Bureau municipal, sera envoyé à Nantes Métropole qui en a fait également un sujet de réflexion pour toute l'agglomération.

Par la suite, des réflexions sur les « déplacements doux » au sein de la

## La parole à...

**Elie Blin**

Conseiller Municipal en charge des Conseils de quartiers



« Ecoute, dialogue, convivialité et efficacité. C'est pour moi ce que doit être la devise des Conseils de quartiers. Au service de la communauté pour l'amélioration de notre vie quotidienne, les Conseils peuvent être force de proposition et sont à même d'aplanir des divergences pour un meilleur service rendu par la municipalité à tous nos concitoyens.

Il s'agit de travailler ensemble pour un même objectif, le bien-être à Sautron ! ». [elie.blin@free.fr](mailto:elie.blin@free.fr)

commune et sur les modalités d'accès à la ville de Nantes et aux terminus des tramways seront menées. Amis du vélo, vos avis nous intéressent !

A noter que vous trouverez désormais sur le site internet de la ville, la teneur des débats des Conseils de quartiers et les comptes-rendus de chaque réunion.

|  |   |   |   |  |
|--|---|---|---|--|
|  <b>1 Alain BORDES</b><br>2 <a href="mailto:apg.bordes@orange.fr">apg.bordes@orange.fr</a>           |  <b>2 Alain DAVID</b><br>1 <a href="mailto:Alain.David@afpa.fr">Alain.David@afpa.fr</a>    |  <b>2 Jean RAYNAUD</b><br>1 <a href="mailto:jean.raynaud@libertysurf.fr">jean.raynaud@libertysurf.fr</a> |  <b>3 Lionel MUSTIÈRE</b><br>4 <a href="mailto:Mslionn@aol.com">Mslionn@aol.com</a>   |  <b>3 Jean-Jacques LHOTELLIER</b><br>4 <a href="mailto:lhotellierj@wanadoo.fr">lhotellierj@wanadoo.fr</a> |
|  <b>4 Georges NEDELEC</b><br>3 <a href="mailto:geonedelec@aliceadsl.fr">geonedelec@aliceadsl.fr</a> |  <b>3 Guy TREGOUET</b><br>4 <a href="mailto:guy.tregouet@free.fr">guy.tregouet@free.fr</a> |  <b>3 5 Cécile DUFRAICHE</b><br>6 <a href="mailto:cecile.gizart@orange.fr">cecile.gizart@orange.fr</a>  |  <b>5 Cyrille DUFRAICHE</b><br>6 <a href="mailto:cyrille.sautron@orange.fr">cyrille.sautron@orange.fr</a>                              |  |
|  |   |  <b>7 Marie-Claude BELLOCQ</b>  |  <b>7 Yannick JOURDON</b><br><a href="mailto:yjourdon@orange.fr">yjourdon@orange.fr</a>  |  |
|  |   |  <b>8 Roger RIPAUD</b><br><a href="mailto:roger.ripaud@wanadoo.fr">roger.ripaud@wanadoo.fr</a>          |  <b>8 Françoise MORIN</b><br>10 <a href="mailto:francoise.morin@sfr.fr">francoise.morin@sfr.fr</a>                                     |  |
|  |   |  <b>10 Annie LAURIOUX</b><br>8 <a href="mailto:annie.lauriou@orange.fr">annie.lauriou@orange.fr</a>     |  <b>9 Bernadette QUINQUET</b><br><a href="mailto:quinquet.philippe@neuf.fr">quinquet.philippe@neuf.fr</a>                              |  |
|  |   |   |  <b>11 Hélène AUMONT-LEROY</b><br>9 <a href="mailto:helene.aumont-leroy@enfant-hopital.org">helene.aumont-leroy@enfant-hopital.org</a> |  |

### La télé numérique... de quoi s'agit-il ?

Le passage à la télé tout numérique est l'arrêt de la diffusion analogique des chaînes traditionnelles reçues par l'antenne râteau (TF1, France 2, France 3, Canal Plus, France 5/Arte et M6) et le remplacement de cette diffusion hertzienne par la Télévision Numérique Terrestre (TNT). En France, ce passage se fait région par région et sera effectif pour les Sautronnais le **18 mai 2010**.

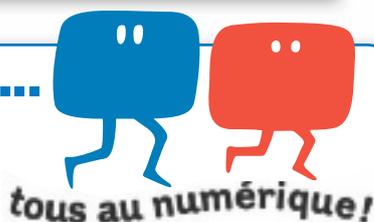
Le passage au tout numérique est la plus grande évolution de la télévision depuis la couleur. Le numérique offre de multiples avantages et un plus grand nombre de chaînes : jusqu'à 18 chaînes gratuites au lieu de 6, avec une meilleure qualité de son et d'image.

#### Quelles sont les personnes concernées par ce changement ?

Si vous recevez actuellement la télévision par le satellite, le câble, l'ADSL ou la fibre optique, vous êtes déjà en numérique ! L'extinction de l'analogique ne concerne en effet que les personnes qui reçoivent les 6 chaînes par l'antenne râteau ou une antenne d'intérieur.

#### Que faire concrètement avant le 18 mai ?

Si vous disposez uniquement d'un téléviseur branché à l'antenne râteau, la première chose à vérifier est la date d'achat de votre téléviseur. S'il est antérieur à mars 2008, rien ne certifie qu'il soit compatible avec la TNT. En effet, seuls les téléviseurs vendus depuis le 5 mars 2008 contiennent un



adaptateur TNT intégré et sont donc automatiquement adaptés : aucun équipement supplémentaire n'est nécessaire.

Dans le cas contraire, vous devez adapter votre installation : soit en reliant sur la Prise péritel un adaptateur TNT à votre télévision, soit en vous équipant d'un nouveau téléviseur.

Dans tous les cas, si votre installation doit être adaptée, un bandeau d'information est diffusé automatiquement sur votre poste depuis le 18 février.

#### Et après le 18 mai ?

Une reprogrammation des chaînes devra être effectuée pour tous les utilisateurs qui recevront la TNT par un adaptateur branché sur la télévision avant de pouvoir recevoir de nouveau les programmes.

#### Existe-t-il des aides ?

- ▶ Si vous recevez les chaînes par l'antenne râteau vous pouvez bénéficier, sous conditions de ressources, d'aides financières pour l'équipement ou l'adaptation de votre installation.
- ▶ Si vous avez plus de 70 ans et/ou souffrez d'un handicap supérieur à 80%, vous pouvez être accompagné pour la mise en place et le réglage de votre poste grâce à une assistance technique gratuite, à domicile et sur rendez-vous.

#### Solidarité « Xynthia »

- ▶ Suite à la tempête Xynthia du 28 février dernier, la municipalité a décidé d'accorder une aide de 1500€ à l'Association des Maires de Vendée qui intervient, sur place, en faveur des personnes sinistrées.

#### Solidarité Haïti

- ▶ En soutien au peuple haïtien sinistré après le tremblement de terre du 12 janvier, la Mairie a accordé une subvention de 3500€ qui sera reversée à la Fondation de France. Cet argent financera les opérations d'urgence (accès aux soins, relogement,...) et les projets de reconstruction des structures sociales, médicales, des écoles ou encore de bâtiments collectifs, soutenus et portés par des ONG françaises présentes de longue date sur le terrain.

#### Chasse aux œufs

- ▶ La « chasse aux œufs de Pâques » dans le parc de la Linière n'aura exceptionnellement pas lieu cette année en raison des travaux des Halles. Patience les gourmands, cette sympathique et amusante manifestation sera de retour l'an prochain !

**Pour plus d'informations sur les modalités de ce passage et sur l'accès à ces aides, 0 970 818 818 (prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h) ou [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr).**



### Prévention routière... Guidons les jeunes !



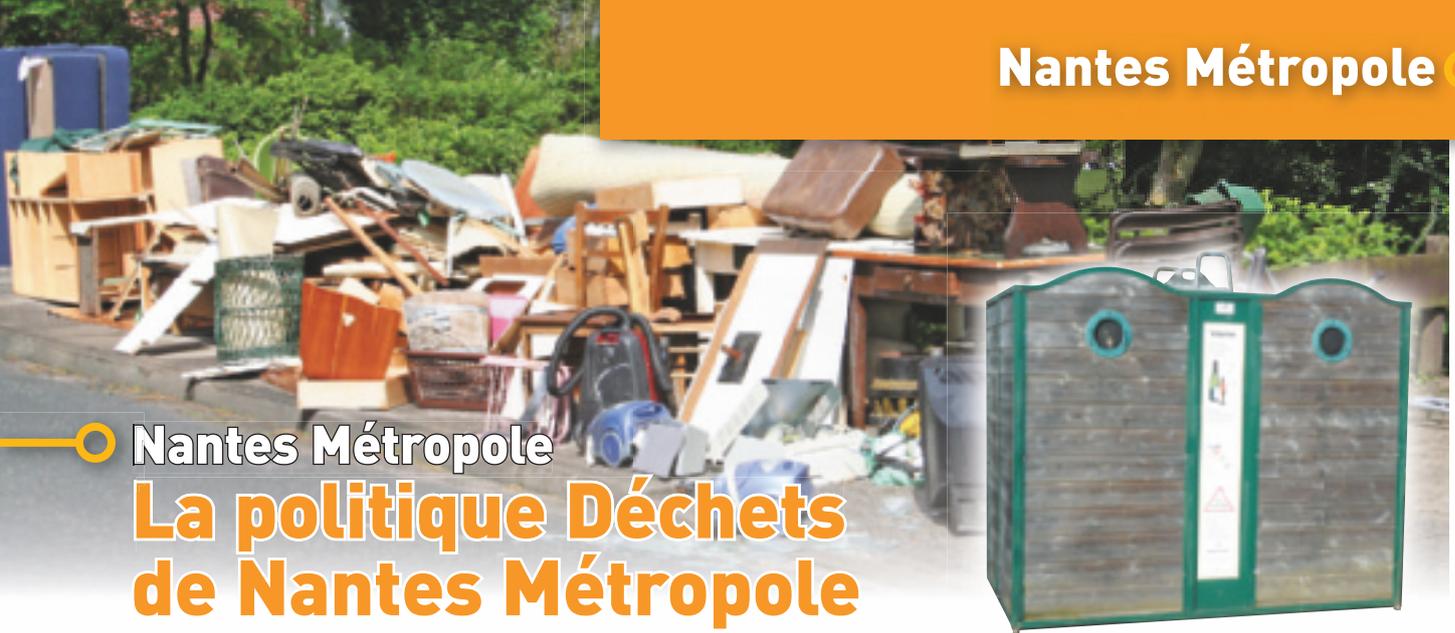
La Mairie de Sautron organise en partenariat avec la Prévention Routière et les trois écoles de la commune des **jours d'éducation routière les 18 et 21 mai** pour tous les élèves de CM2. Ces animations vont apprendre aux écoliers à manier leur vélo sur une piste et dans la rue et à savoir faire face aux dangers de la route.

Ces épreuves auront lieu en deux temps, un moment « théorique » avant de passer à la pratique sur un parcours aménagé près du complexe sportif ; à l'issue de ces journées

chaque enfant participant recevra un diplôme de « bonne conduite à vélo ».

Le challenge est de mise, les huit meilleurs élèves participeront à la grande finale départementale de la Prévention Routière le 16 juin prochain, à Guérande. Alors à vos marques, prêts, partez... en toute sécurité !





## Nantes Métropole La politique Déchets de Nantes Métropole

En s'appuyant sur la loi Grenelle 1 (adoptée définitivement en juillet 2009), Nantes Métropole mène depuis 2001 une politique déchets ambitieuse.

### Elle s'est engagée entre autres à :

- ▶ Généraliser la collecte sélective en porte à porte pour tous les habitants de l'agglomération
- ▶ Moderniser les outils de traitement
- ▶ Accroître la valorisation énergétique sur les sites d'incinération (fabrication de combustible à partir des déchets)
- ▶ Accroître la valorisation biologique par, entre autres, une augmentation de la capacité de compostage de déchets verts
- ▶ Optimiser la sécurité sanitaire des installations de traitement (contrôle des rejets, fumées par exemple...).
- ▶ Réhabiliter, améliorer et sécuriser les déchèteries pour en faire un outil adapté à l'usager (amélioration des conditions d'accueil du public et des conditions de travail des agents...)

- ▶ Optimiser le traitement des déchets
- ▶ **Optimiser les prestations de collecte rendues aux usagers par la réduction progressive et concertée des fréquences de collecte**
- ▶ Préserver l'environnement et contribuer au plan climat :
  - en réalisant un bilan carbone de la collecte et du traitement des déchets.
  - **en réduisant les quantités de déchets produits : développement du compostage domestique**
  - en garantissant la collecte et le traitement des déchets dangereux des ménages.
  - en sensibilisant les usagers aux enjeux de la politique publique des déchets par une communication adaptée et incitative.

### OBJECTIFS :

- Augmentation moyenne du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères TEOM de 0% avec poursuite de l'effort de convergence entre communes vers un taux unique.
- Economies de gestion avec la réduction des fréquences de collecte
- Etude des conditions de mise en œuvre de la tarification incitative et de la redevance spéciale



### Fiche d'identité de Sautron :

|  |              |
|--|--------------|
| Habitants                                    | <b>6 806</b> |
| Habitat pavillonnaire                        | <b>98%</b>   |
| Résidents principaux<br>(données INSEE 2007) | <b>2 366</b> |



### Aujourd'hui à Sautron

#### Les jours de collecte :

- ▶ Ordures ménagères résiduelles (OMR) : Mardi - Vendredi
- ▶ Déchets secs : Mardi collecte Nord de Sautron ; Vendredi collecte Sud de Sautron.

#### Distribution des sacs :

- ▶ 4 779 sacs de 50 litres ont été distribués en 2008 soit un volume de 238 950 litres.



| Bacs en litre                                | 120   | 180 | 240 | 340 | Total | Volume de stockage |
|--|-------|-----|-----|-----|-------|--------------------|
| Pour les ordures ménagères résiduelles (OMR) | 1 585 | 899 | 124 | 294 | 2 902 | 481 740            |

| Production de déchets par habitant en 2008 (en kg/habitant/an) : | Sautron    | Moyenne Nationale |
|--|------------|-------------------|
| Ordures ménagères résiduelles                                    | <b>211</b> | 291               |
| Déchets secs   | <b>40</b>  | 54,2              |
| Verre  | <b>36</b>  | 36,2              |
| Encombrants  | <b>2,2</b> | 18,3              |



## Demain à Sautron

### ➤ Réduction de la fréquence des collectes

**Cela entraînera un réajustement du service à l'habitant par :**

- ▶ une dotation en bacs à revoir (bacs + grands et/ou + nombreux). La dotation en bacs est basée sur une production moyenne de 6,4L/habitant/jour. Un bac de 120L pour un foyer de 2 personnes peut absorber, une production maximale de 15L/jour de stockage.
- ▶ la prise en compte de l'habitat vertical et de la densité de la population

Cette réduction de fréquence ne concernera que les ordures ménagères résiduelles (OMR). Elle s'explique par le constat d'une baisse de la production des OMR, depuis une dizaine d'années,

dues essentiellement au fort développement de la collecte sélective. Plusieurs communes de l'agglomération ne bénéficient déjà que d'une seule collecte par semaine depuis 2006 : Brains, Bouaye, Saint-Léger-les-Vignes, Saint-Aignan de Grandlieu, les Sorinières.

### Cette réduction de fréquence :

- ▶ s'accompagnera d'une diminution du nombre de véhicules de collecte sur les axes routiers avec une diminution de difficultés de circulation et une diminution des gênes sonores. De même les trottoirs seront moins encombrés par les bacs.
- ▶ incitera également l'utilisateur à faire plus attention à sa production des déchets, à TRIER D'AVANTAGE, à pratiquer le compostage domestique quand cela est possible.

Nantes Métropole a pu constater que le taux de remplissage des bacs de la 2<sup>e</sup> collecte varie entre 20% et 35%. De même, le taux de présentation des bacs est de l'ordre de 80% pour la première collecte et seulement de 20% à 35% pour la seconde collecte selon les communes.

**Des informations précises concernant cette réduction de la fréquence des collectes des OMR en faveur de la protection de l'environnement vous seront apportées dans le bulletin municipal de juillet prochain. Cette réduction de fréquence pourrait intervenir à partir de septembre prochain.**

## L'engagement vélo de Nantes Métropole



Nantes Métropole a choisi d'accélérer la démarche en faveur du développement du vélo. Pour cela, est élaboré un « plan vélo » réunissant l'ensemble des actions menées en

la matière ainsi que des initiatives nouvelles qui viendront renforcer les actions déjà menées. Ce « plan vélo » vise à accompagner les habitants de l'agglomération désireux de changer leurs modes de déplacement.

En concertation avec les communes, une phase d'élaboration de 24 plans communaux « modes-doux » a été engagée par Nantes Métropole ; la réflexion porte principalement sur :

- ▶ Faciliter l'usage du vélo sur l'espace public (stationnement, organisation des plans de circulation et aménagement de l'espace public en voirie partagée)
- ▶ Communiquer et inciter à l'évolution des comportements de mobilité en faveur de la pratique du vélo

### ➊ Développer les facilités de stationnement : création de stationnements vélos

#### Sur l'espace public

Implantation à partir de 2010, d'appuis-vélos supplémentaires sur voirie dans les centres urbains, **notamment à Sautron où des appuis vélos supplémentaires sont prévus.**

#### Dans les parkings publics de Nantes Métropole

Création et développement d'espaces conséquents de stationnement vélo dans tous les parkings en ouvrage, pour favoriser le stationnement abrité et sécurisé des vélos. Objectif de 500 places en 2010.

#### Dans les pôles d'échanges de Nantes Métropole

Création de 1 000 places de stationnement vélo (appuis simples, stationnement abrité et/ou sécurisé) dans les 39 Parkings-relais P+R de l'agglomération entre 2010 et 2012.

### ➋ Plans de circulation et aménagement de l'espace public

L'espace public doit être aménagé de manière à intégrer les modes de cheminements doux dans les plans de circulation. Les vélos doivent pouvoir cohabiter avec les piétons et les voitures dans les quartiers centraux, à condition que la circulation soit pacifiée.

**À Sautron, plusieurs voies de circulation de vélos sont actuellement à l'étude.**

#### Quelques chiffres clés :

|  |                     |
|--|---------------------|
| Déplacements/jour (2002)               | <b>46 000</b>       |
| Déplacements/jour (Objectif 2010/2020) | <b>100 000</b>      |
| Stationnement vélo dans les P+R        | <b>1 000 places</b> |

**Il faut noter que les Conseils de Quartiers représentant les usagers sont actuellement concertés sur les aménagements nouveaux et les actions menées au titre de « l'engagement vélo » de Nantes Métropole.**

## Une entreprise sautronnaise à l'honneur Architecture du Bois, des terrasses qui ont l'idée verte et innovante !

« Architecture du bois », entreprise implantée dans le paysage sautronnaise depuis mars 2006 est une entreprise créative, ingénieuse et récompensée... Francis et Caroline Marchand, les co-gérants de cette franchise dont la société mère se situe en Alsace et leurs 2 employés, sont spécialisés dans la conception et la réalisation de terrasses en bois sur tous supports...y compris les terrasses sur poteaux, avec un large choix de garde-corps. Les prestations vont de la fourniture des matériaux à la pose complète, en passant par le Kit de terrasse sur mesure prêt-à-poser. Les deux produits phares distingués à plusieurs reprises pour leur innovation sont les lames de bois galbées pour une meilleure évacuation de l'eau et un entretien facilité, et le « clip Juan », la fixation invisible, pour une terrasse sans aucune vis apparente, breveté en 2005. Ce dernier a été notamment récompensé par 3 Médailles d'Or : concours Lépine de Strasbourg en 2007, Concours Lépine de Paris et Salon Mondial des Inventions de Genève avec Félicitations du Jury en

2008. L'entreprise propose également les aménagements connexes aux terrasses: pergolas, panneaux pare-vue, bacs à plantes, passerelles, bacs de jardinage «Hortus Concept» permettant de jardiner à hauteur d'homme, également récompensé...

Soucieux du développement durable, « Architecture du Bois » contrôle la traçabilité de ses bois certifiés PEFC ou FSC\* et utilise principalement du pin autoclavé (sans arsenic et sans chrome), du Thermopin ainsi que de l'Ipé du Brésil, issu exclusivement de forêts réglementées par l'IBAMA, Organisme du Ministère de l'Environnement au Brésil.

\*Bois gérés de façon équitable

○ Petits espaces, grandes terrasses, maison ou terrasse d'immeuble, pergolas, etc., si vous voulez donner vie à vos envies de bois et de nature, contactez-les au 02 40 63 90 24 ou [c.marchand@architecturedubois.fr](mailto:c.marchand@architecturedubois.fr) Le siège social est situé au 3 rue des Lilas à Sautron.

### ○ Nouvelles installations

#### ○ Nouveau chirurgien-dentiste

► Le Docteur Sophie Berthou, chirurgien dentiste a repris début décembre 2009 le cabinet dentaire du Docteur Klervi Courtieu situé 30 rue de la Vallée.

Pour tous vos rendez-vous dentaires, vous pouvez la joindre au 02 51 78 81 90.



### ○ L'Adie organise du 1<sup>er</sup> au 5 juin 2010 la Semaine du Microcrédit

► L'Adie, association reconnue d'utilité publique, aide des personnes exclues du marché du travail et du système bancaire classique grâce au microcrédit à créer leur entreprise et par conséquent leur emploi. Elle organise une **Semaine du Microcrédit du 1<sup>er</sup> au 5 juin** avec le soutien de ses partenaires, de ses bénévoles et des créateurs pour faire connaître le microcrédit Adie au plus grand nombre. Cette semaine se déroulera dans des lieux publics et informera les demandeurs d'emploi, les travailleurs indépendants et les salariés précaires sur les possibilités de créer leur activité et donc leur propre emploi.

#### Au programme de la semaine du Microcrédit :

- des forums d'information sur l'offre Adie : microcrédit et accompagnement (conseils, services, formations...)
- des témoignages de micro-entrepreneurs

► **N° Vert 0 800 800 566**

et un site internet :

[www.semaine-microcredit.org](http://www.semaine-microcredit.org)

Les créateurs d'entreprise potentiels de Loire-Atlantique peuvent se renseigner auprès de l'antenne locale : [paysdeloire@adie.org](mailto:paysdeloire@adie.org).



### L'urticant problème des chenilles processionnaires !

Une forte infestation de chenilles processionnaires du pin a été observée à l'automne dernier. Les conditions climatiques clémentes du début de l'hiver ont permis aux chenilles de débuter précocement leur descente du cocon vers le sol où elles s'enfouissent. Ces chenilles présentent une propriété urticante forte pouvant entraîner des réactions allergiques parfois violentes chez les hommes et les animaux. Ce sont les poils de ces chenilles qui présentent ce risque ; très légers et volatiles ils peuvent perdurer dans les nids, même après l'abandon de ceux-ci. Il est donc important de ne

pas entrer en contact avec ces chenilles ou les nids restés dans les arbres. La seule précaution efficace est la destruction des nids existants dans les propriétés. Sachez enfin que ces chenilles urticantes peuvent coloniser les pins et parfois aussi une autre espèce, les chênes.

#### Pour toute information complémentaire :

**Conseil ou intervention technique : prenez contact avec la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de Loire-Atlantique (FDGDON 44) au 02 40 36 83 03.**

### Attention aux produits phytosanitaires !

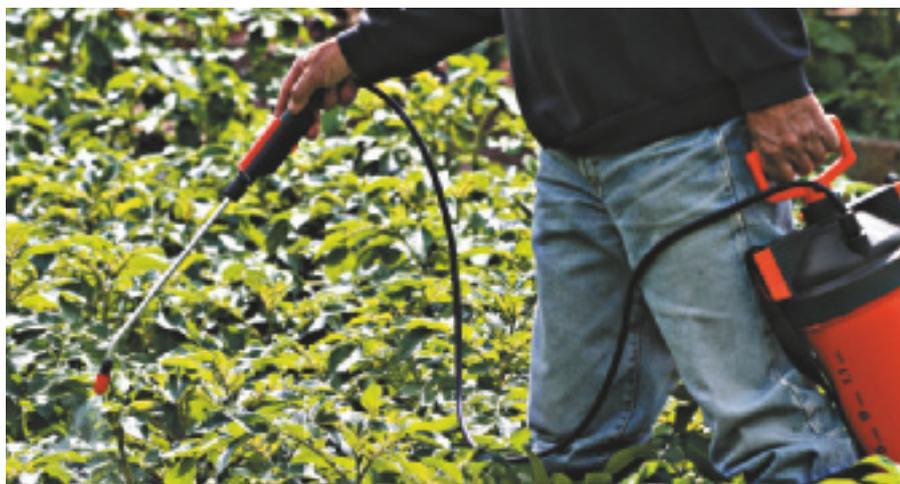
La lutte contre la pollution des cours d'eau a conduit les collectivités à réduire de manière considérable l'usage des produits phytosanitaires et notamment des désherbants sur les espaces publics. La commune s'est fortement engagée dans cette démarche sur les espaces verts dont elle est propriétaire. L'objectif recherché est d'arriver à une absence totale d'usage de produits phytosanitaires et de développer celui des méthodes alternatives durables. Cette stratégie globale sur les territoires ne possède d'intérêt pour la

préservation de nos cours d'eau que si l'implication de tous est réelle, qu'il s'agisse des collectivités aussi bien que des particuliers.

Il est bon de rappeler que le volume de désherbants et de produits variés épandus par « les jardiniers amateurs » participe largement à la détérioration de la qualité des eaux.

#### Dans ce contexte, il est intéressant de rappeler quelques principes :

▶ Ne pas employer de produits phytosanitaires sur les espaces publics qu'il s'agisse de fossé, d'accotement,



### Partez à la découverte des trésors naturels cachés de Sautron...

▶ Un partenariat de 5 ans avec la Ligue de Protection des Oiseaux de Loire-Atlantique a été mis en place l'an dernier afin de mettre en valeur et protéger le patrimoine naturel de Sautron. À ce titre, la LPO propose de nouveau deux sorties naturalistes qui vont vous permettre de découvrir ou redécouvrir la faune et la flore présentes sur la commune :

• **mercredi 14 Avril 2010**, le matin « Balade naturaliste le long du Cens », durée 2h30

• **samedi 19 Juin 2010**, le matin « Les oiseaux nicheurs du Bocage », durée 2h30

Pour ces deux sorties, il faut s'inscrire auprès de la LPO de Loire-Atlantique au :



**02 51 82 02 97.** Si vous êtes intéressés par ces sorties naturalistes, vous pouvez vous procurer le guide des sorties LPO en mairie ou consultez-le sur le site : [loire-atlantique.lpo.fr](http://loire-atlantique.lpo.fr).

de trottoir ou de caniveau. Ceci est interdit par Arrêté Préfectoral du 9 février 2007 et notamment à moins d'un mètre des berges et cours d'eau.

▶ Dans les jardins privatifs, réduisons au maximum l'usage de désherbants et remplaçons-les par des méthodes alternatives telles que le désherbage manuel ou à l'eau chaude ou le « zoo traitement ».

▶ Les amendements (engrais) peuvent eux aussi avoir des effets néfastes sur l'équilibre écologique. Remplaçons-les par un compost naturel.

▶ Dans le cas où l'application d'un produit ne peut être évitée, il convient de respecter les dosages prescrits sur la notice et d'évacuer les contenants et produits périmés ou obsolètes soit par le biais de la collecte Écotox des Déchets Dangereux de Ménages, mise en œuvre par Nantes Métropole, soit en allant les déposer dans les points-tri, par exemple la déchèterie du Croisy à Orvault.



## Jobs d'été Pas de temps à perdre !

Avis à tous les lycéens, étudiants et jeunes, si vous souhaitez travailler cet été, c'est le moment de vous en occuper !

Ces jobs sont proposés le plus souvent dans l'animation, l'agriculture, les commerces et la grande distribution, l'hôtellerie-restauration, le tourisme, le transport ou encore le service à la personne.

Pour vous aider dans vos recherches, la Mairie met à votre disposition un **Mini Guide Saisonnier 2010 « Jobs d'été »**. Vous y trouverez tous les renseignements utiles, toutes les informations sur la législation de l'emploi

saisonnier (contrat de travail, durée légale, rémunérations SMIC,...) et toutes les adresses à connaître. Un dernier conseil, pensez à soigner votre lettre de motivation et votre CV, ils sont très importants même pour un emploi saisonnier.

Pour mettre toutes les chances de votre côté dans cette recherche d'emploi, n'hésitez pas à vous renseigner en mairie auprès du **service Vie Sociale au 02 51 77 86 96**.



## Accession à la propriété Dispositif d'aide « 1<sup>ère</sup> clé Nantes Métropole »

Nantes Métropole a mis en place le dispositif « 1<sup>ère</sup> Clé » qui permet aux revenus modestes désirant devenir propriétaire de bénéficier d'une aide financière.

- ▶ Subvention de 3000 à 4000 € selon la composition des ménages
- ▶ Age maximum : 40 ans
- ▶ Attribution sous plafond de ressources
- ▶ Ménages pouvant justifier de 3 ans de location en logement social sur Nantes Métropole
- ▶ Acquisition d'un logement neuf à un prix abordable inférieur à 2400 € HT/m<sup>2</sup> de SHON (Surface Hors Œuvre Nette, c'est-à-dire de surface habitable)



- ▶ Apport ne pouvant excéder 15 % du montant total de l'opération
- ▶ Engagement à occuper le logement pendant au moins 5 ans
- ▶ « Pass foncier » possible

Plus de renseignement auprès de Nantes Métropole au 02 40 99 49 49. Le dossier est téléchargeable sur le site : [www.nantesmetropole.fr](http://www.nantesmetropole.fr).

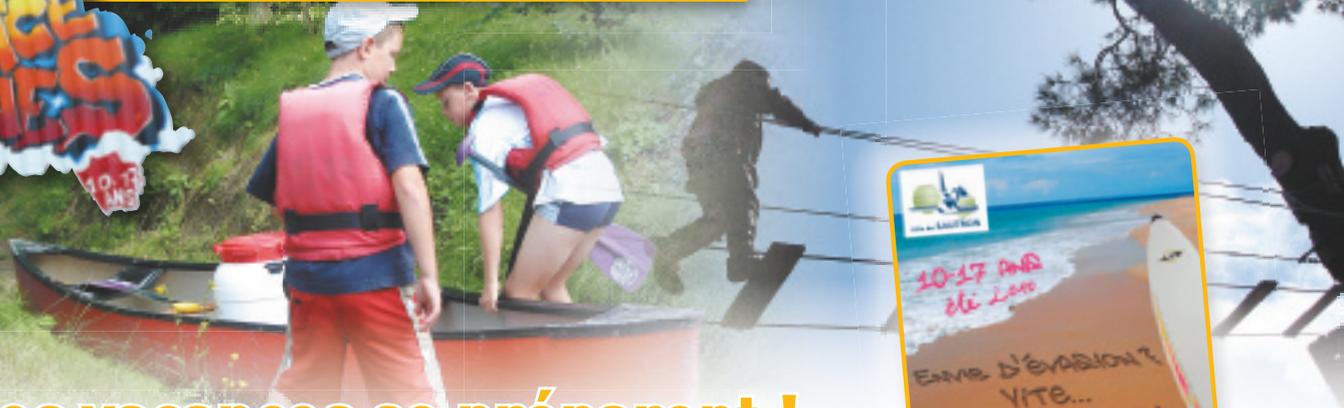
Avant votre démarche il est indispensable de vérifier la faisabilité financière du projet auprès d'un établissement bancaire. La subvention obtenue est versée par l'intermédiaire d'un notaire chargé de vendre le logement.

## Mission locale



Comme chaque trimestre ce bus de la Mission Locale sera présent, **mercredi 16 juin** parking de l'Espace de la Vallée. Il assure l'accueil des jeunes âgés de 16 à 25 ans et leur apporte information, orientation et suivis personnalisés sur l'emploi, la formation, le logement, la santé...

Permanences de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.



## Les vacances se préparent !

Cet été, les 10-17 ans sont à l'honneur, le service Famille de Sautron a concocté deux séjours vitaminés, organisés exclusivement pour les jeunes Sautronnais amateurs d'aventure en bord de mer et avides de pleine nature...

### Ⓞ Aventure et découverte en bord de mer, du 5 au 9 juillet

Dans le cadre naturel de Saint-Gildas-de-Rhuys (56), débrouillardise et créativité seront les mots clés de ce séjour

organisé pour les 10-12 ans, avec au programme exploration du bord de mer, construction d'un « étrange » radeau et nombreux jeux dans les bois...

### Ⓞ Défis nature et débrouillardise, du 12 au 21 juillet

En pleine nature, entre forêt et mer à Saint-Gildas-de-Rhuys (56), un séjour destiné aux 13-17ans où l'esprit de débrouillardise et d'initiative sont de mise : voile, défis d'aventure sur mer et dans les bois, construction d'un bivouac « trappeur », et pour les filles, réalisation de produits de beauté écolos...

### Ⓞ À noter !

➤ Les inscriptions pour les stages se dérouleront le **mercredi 28 avril de 8h à 12h15 et de 13h30 à 17h15 à l'Espace Jeunes** et directement auprès du service Famille à partir du jeudi 29 avril.

➤ Pour les séjours d'été, les inscriptions se feront à partir du mercredi 5 mai 2010.

Les plaquettes sont à votre disposition en mairie.

### Ⓞ Renseignements et inscriptions au service Famille situé 6 rue de la Mairie, 02 51 77 86 97.

## Multi-accueil Quand les aliments font leur entrée dans l'assiette des jeunes enfants...



Une soirée-débat sur le thème de « la diversification et l'équilibre alimentaire chez le jeune enfant de 0 à 3 ans », est organisée le 6 avril à 19h, à l'Espace de la Vallée par le multi-accueil. Cette

réunion permet de sensibiliser les parents à cette question inévitable qui est « comment amener mon enfant à manger de tout ? ». Mme Marchand, diététicienne et l'infirmière du multi-accueil seront présentes pour répondre à toutes vos questions.

Soirée ouverte à tous les parents ayant leur enfant au Multi-accueil ou

chez une assistante maternelle de la commune.

Pour finir l'année scolaire sur une note festive, une animation musicale sera proposée aux enfants accompagnés de leurs parents et des Seniors de l'association AINES le jeudi 24 juin, à partir de 15h. Il s'agira d'un conte africain, mis en musique par Sophie Sponem l'animatrice de l'éveil musical et raconté par Réjane du multi-accueil.

### Ⓞ À noter !

Une réunion avec les familles qui fréquenteront le Multi-Accueil à la rentrée prochaine, aura lieu le mardi 29 juin, à l'Espace Phelippes Beaulieux à 19h.

### Ⓞ Rentrée scolaire 2010

➤ Il est déjà l'heure de penser à inscrire vos enfants pour la rentrée de septembre 2010. Les inscriptions s'effectuent auprès du service Famille du **1<sup>er</sup> au 9 avril. Renseignements au : 02 51 77 86 97.**

### Ⓞ Spectacle

➤ Le spectacle « **Grand-Mère Mila** » de la compagnie Azara sera offert, le mardi 29 juin à l'Espace Phelippes Beaulieux, à tous les enfants ayant participé à ces Passerelles, les futurs écoliers et leurs tuteurs de petites sections...





**Petite enfance**

# Un grand pas vers le monde de l'école

Moment important et structurant dans la vie des enfants, l'entrée à l'école maternelle pour les petits Sautronnais est préparée avec soin par la municipalité. Souhaitant avant tout les y familiariser en douceur, elle organise des « **journées passerelles** » dans les écoles pour les enfants du multi-accueil. Durant deux ½ journées (une première en mai et une seconde en juin) chaque enfant est invité à

découvrir en avant-première sa future école. Cette prise de contact contribue à faciliter son épanouissement dans sa nouvelle vie d'écolier. Cette année encore, les trois écoles maternelles sont partenaires de cette opération. Nouveau cette année, les enfants pourront également découvrir « les P'tites Canailles » la structure d'accueil des 3-5 ans du mercredi.

## Un espace d'affichage « baby-sitting » pour faciliter la vie des parents

La mairie de Sautron a décidé de faciliter la mise en relation entre des parents qui souhaitent faire garder leur(s) enfant(s) occasionnellement et des jeunes qui souhaitent faire du baby-sitting et gagner un peu d'argent de poche. La consultation des offres et l'affichage se feront au service Famille. Toutefois, rappelons que la mairie n'est en aucun cas l'employeur des baby-sitters, par conséquent sa responsabilité ne peut être engagée, les engagements des baby-sitters et des parents résultent d'un accord passé entre eux, il s'agit d'un contrat de droit privé. La « Charte baby-sitting » est affichée en évidence en Mairie sociale, tout utilisateur souhaitant

afficher une annonce doit au préalable prendre connaissance de la charte et en signer un exemplaire qui sera conservé au Service Famille.

**Définition :** le baby-sitting est un mode de garde d'enfants, pratiqué occasionnellement et sur de courtes durées, à domicile. C'est un travail à part entière qui à la différence des autres modes de gardes est une solution de dépannage pour suppléer les parents en journée, le soir ou le week-end.

### Quelques conseils pour l'utilisation du service pour les parents

Le choix d'un(e) baby-sitter incombe pleinement aux parents qui doivent au préalable s'assurer qu'ils possèdent une assurance responsabilité civile garantissant les risques encourus. Nous conseillons également aux parents de toujours anticiper leur demande de garde.

### Contact

Si vous êtes intéressé pour obtenir une liste de baby-sitters ou si vous proposez vos services de garde, prenez contact avec **le Service Famille au 02 51 77 86 97**.

## Petite enfance Le RAM à l'heure africaine...



Depuis le début d'année, les enfants participant aux matinées d'éveil du Ram Relais Assistantes Maternelles voyagent et découvrent l'univers de l'Afrique ! En effet, l'animatrice du RAM a conçu toutes ses animations dans l'optique de sensibiliser les enfants à une autre culture à travers des activités ludiques adaptées à leur âge, coloriage, peinture ou gommettes qui leur font ainsi découvrir les animaux de la savane... Ils vont aussi faire d'autres découvertes tout aussi amusantes lorsqu'ils dégusteront semoule, cumin, cannelle et autres saveurs typiques.

Enfin, pour compléter cette approche du continent noir, l'intervenante en musique et le RAM préparent avec les enfants un livret de comptines africaines et un CD reprenant les chansonnettes apprises au cours de l'année !



Intervention de Sophie Sponem en compagnie de Réjane du Multi-accueil lors d'une matinée musicale contée.



Deuxième étape avec Lynda Berlat, création des illustrations du Kamishibai

## Prix Lire Ici et Là Un Prix de lecture ou l'apprentissage de l'illustration de livres...

Safari photos dans les rues de Sautron avec Sautron Images

Pour la deuxième année, la Bibliothèque entraîne des enfants de 8 à 10 ans dans un « voyage lecture ». Trois classes participent cette année au **Prix Lire Ici et Là** : les CE1/CE2 d'Edith Legrand et les CE2/CM1 d'Astrid Chuniaud pour l'école Saint-Jean-Baptiste et les CE2/CM1 de Caty Pateau pour l'école de la Forêt.

Ces 73 élèves font partie des enfants de Loire-Atlantique lancés dans cette aventure à l'initiative du Conseil Général. Le défi pour eux ? Lire les 5 livres de la sélection proposée parmi lesquels un roman, un album, un conte, un recueil de poèmes et une pièce de

théâtre, et pouvoir voter fin avril pour leur livre préféré.

Tout au long de l'année les bibliothécaires et les enseignantes leur concoctent temps forts et animations. Au programme cette année : une rencontre avec des personnes âgées, en lien avec l'association Aînés autour de la poésie et l'**illustration du roman de la sélection « Le moustachu »**.

Lors de la première étape de ce projet d'illustration du roman, les enfants de l'école de la Forêt, accompagnés des photographes de Sautron Images, sont partis en safari dans la commune. Objectif : ramener des images

d'immeubles, de restaurants... et de moustaches !

Dans un second temps, Lynda Berlat a accompagné les enfants de Saint-Jean-Baptiste pour finaliser, à partir des photos, des illustrations qui serviront de base à un spectacle de **« kamishibai »** inspiré du théâtre japonais.

De quoi rêver, imaginer, créer... à partir de la magie de la lecture !

## Partez à la découverte de la mythologie des arbres...

La bibliothèque vous invite à un voyage particulier et « féérique » le mardi 13 avril, à 14h30, en compagnie de la conteuse Frédérique Soulard. Son spectacle conté **« De feuille en feuille »** est une promenade dans la sève et les secrets des arbres, une promenade pour les amoureux du merveilleux et pour les randonneurs...

Frédérique Soulard propose une « balade contée » sur la mythologie des arbres qui fait renaître par les légendes du monde entier Elfes, Poulpiquets, Trolls et Korrigans ou génies, Guinées et Rakshasha ou encore nymphes des arbres et fées des bois, magiciennes et enchanteurs...

Par les arbres de la promenade, les arbres à rêves, les arbres à palabres, les arbres généalogiques...vous renouerez avec la tradition chamanique.

Un spectacle qui alterne marches (avec des contes courts) et pauses assises (contes merveilleux) et où Frédérique Soulard a eu envie de réunir tout ses centres d'intérêt dans une création « unique ».

Spectacle à partir de 7 ans.

Renseignements et inscriptions à la Bibliothèque au 02 40 63 52 21, [bibliotheque@sautron.fr](mailto:bibliotheque@sautron.fr) ou <http://bibliotheque.sautron.fr>



## La Dolce Vita sautronnaise !



▶ Du 17 au 21 mai, Sautron va vivre sous les couleurs vertes, blanches et rouges à l'heure italienne. Au cours de cette **« Semaine italienne »** organisée avec Paroles et Musiques entre Cens et Chézine, les Vitrites sautronnaises, le Comité des Fêtes, l'AGDL et la Bibliothèque, vous serez invités à la découverte de la musique, de la danse italiennes sans oublier la gastronomie... De nombreuses animations auront lieu dans toute la commune ainsi que dans les résidences de la Blanchardière et des Glycines.

▶ **jeudi 20 mai soirée italienne dès 19h à l'Espace Phelippes Beaulieux.** Au cours de la soirée, vous plongerez dans la Dolce Vita italienne avec une initiation à la danse proposée par l'AGDL, un concert du groupe de musiciens **« l'Orchestrale »** et un buffet organisé par le Comité des Fêtes

▶ **vendredi 21 mai Récital de musique baroque italienne** avec Christiane Lusignan Garoux, 20h30, à l'Espace Phelippes Beaulieux, participation libre



## Portrait Guy Wambergue, Une figure de la sculpture figurative à Sautron...

Sautronnais depuis plus de trente ans, Guy Wambergue s'est formé à la sculpture à l'École des Beaux-Arts de Nantes sous la direction du célèbre sculpteur Jean Mazuet avec lequel il a presque tout travaillé, de la terre crue à la terre cuite en passant par le bois, la pierre ou encore le marbre. Après avoir été successivement professeur de dessin d'art, sculpteur-restaurateur pour les Monuments Historiques, où il a été amené à aborder tous les styles classiques comme le Gothique ou le Louis XVI, il devient artiste professionnel à part entière et expose à de multiples occasions dans tout le département comme lors de la Biennale de Nantes en 2007.

Les Sautronnais ont sûrement croisé ses multiples talents, dont ses sculptures « polychromées », c'est-à-

dire peintes pour les « rehausser », lors de sa participation à la première édition des Rencontres d'artistes organisée par la commune, et, peut-être sans le savoir, en admirant le Christ de l'église ou la sculpture imposante qu'il a réalisée pour le restaurant scolaire.

« Archi-figuratif et assez attaché aux proportions » comme il le dit lui-même, Guy Wambergue décline son art qu'il juge « essentiel à son existence » dans toutes les tailles et sur tous les thèmes de l'enfance, du couple, de la danse et de la musique... quand il n'est pas occupé à répondre à des commandes prestigieuses comme tout récemment celle d'une Vierge Marie pour la cathédrale de Nantes dont il s'apprête à tailler le bloc d'une tonne et demie de calcaire dans lequel elle se cache encore...

Univers et personnages variés, maîtrise des techniques, formes et matériaux sublimes, Guy Wambergue est un sculpteur qui donne de l'âme à la matière, un artiste complet à absolument découvrir.

○ Guy WAMBERGUE - Sculpteur  
Tél : 02 40 63 27 51



## Exposition « L'Art prend l'Air »

À l'occasion de l'édition 2010 de « L'Art prend l'Air » organisée par le Conseil Général de la Loire-Atlantique, Sandrine RAMONA céramiste, Pierre JOUBERT peintre (toiles) et Christophe CREPIN peintre (toiles et aquarelles) exposeront leurs œuvres à Sautron **samedi 10 et dimanche 11 avril** de 10h à 19h, à l'Espace de la Vallée. Entrée libre.



## ○ La musique est à la fête en cette fin juin !

Fort du succès rencontré l'an dernier lors de la Fête de la musique, la municipalité renouvelle l'expérience d'instituer une journée entière dédiée à la musique. Elle aura lieu cette année, avec un peu d'avance, le **dimanche 20 juin de 11h à 21h**.

Au programme de très nombreuses animations locales et variées : vous retrouverez, outre des groupes de musique, un marché de terroir et de l'artisanat, une animation autour du four à pain... Vous pourrez vous restaurer sur place et des structures gonflables seront à disposition des enfants. Comme l'an dernier, la fête se déroulera autour de plusieurs espaces : **La Ferme, l'Espace Phelippes Beaulieux, l'Espace Saltéra**.



**Vous avez des élans d'artistes ?** Une volonté de partager vos talents musicaux ? La Fête de la Musique vous est ouverte ! Associations ou particuliers, si vous avez envie de participer aux animations du 20 juin, contactez la Mairie, vous ferez peut-être partie des talents retenus pour cette grande fête.

○ Renseignements  
au 02 51 77 86 98.



## Parole aux élus de l'opposition

### JE SUIS FIER DE MA VILLE !

Vous avez souvent entendu cela dans votre entourage.

Qu'en est-il à Sautron ?

Certes il y fait bon vivre mais sommes-nous capable spontanément de dire pourquoi ? Est-ce la proximité de la mer ? Est-ce l'attractivité d'une ville comme Nantes ?

Connaissons-nous les objectifs de la municipalité en matière de logement, en matière de développement durable, en matière culturelle ? Non, nous ne le savons pas parce qu'il n'y en a pas. Beaucoup de promesses ont été faites et sont toujours faites mais les réalisations concrètes où sont-elles ?

Soyons honnêtes il y a les halles (enveloppe budgétaire initiale : 900 000 euros, budget prévu actuellement : 1 500 000 euros et ce n'est pas encore fini !), le nouveau parking de la mairie (coût pour 10 places supplémentaires : 200 000 euros). C'est vrai Sautron est riche et notre endettement était bas (il a quand même augmenté de 30% en deux ans malgré une hausse limitée mais constante de nos impôts).

On nous avait promis une transparence totale dans la gouvernance de la mairie et d'en finir avec le système autocratique des années passées (auquel bon nombre d'élus de la majorité ont participé). Après deux ans de mandat l'opacité est de règle, les conseillers municipaux ne sont là que pour entériner les décisions prises par un groupe de plus en plus réduit. Nous avions, la précédente municipalité et nous, des convictions souvent différentes, mais il y avait un véritable respect mutuel.

Des finances non maîtrisées, des projets inflationnistes, un blocage systématique des idées innovantes, voilà la réalité d'aujourd'hui.

Savez-vous que le pourcentage de logements sociaux n'a pas évolué à Sautron depuis deux ans et qu'il est toujours aux alentours de 6% ?

Les conséquences de cet état de fait sont dramatiques. On continue à construire sur la rue de Bretagne des immeubles renforçant par la même l'effet couloir.

Le renouvellement générationnel n'est pas assuré, nos classes ferment, nos jeunes désertent Sautron ou ne viennent pas s'y installer faute de moyen.

Nous payons chaque année des amendes considérables parce que nous ne respectons pas la loi. Trouvez-vous cela normal ?

Il est difficile de se faire entendre par les instances municipales, c'est pourquoi nous avons décidé de vous informer par ailleurs de nos idées, de nos projets et de les partager avec vous, parce que nous voulons nous aussi être fier de notre ville !

### Les élus de la liste « Sautron Ensemble et Autrement »

*Nous sommes à votre disposition tous les premiers lundis de chaque mois à notre permanence salle de la vallée de 18h à 19h au bureau des élus en rez de jardin ou par internet à l'adresse suivante :*

[dominiquegautier.sautron@gmail.com](mailto:dominiquegautier.sautron@gmail.com)

**Dominique GAUTIER,**  
**Mireille GALLANT, Gérard RUSSEIL,**  
**Sylvie DEMANGEAT LECONTE,**  
**Gérard VRIGNON**

## ÉTAT-CIVIL

### Naissances

- > Nel LE DRÉZEN
- > Andréa DANIEL
- > Clément CLOAREC
- > Camille MACHEFELD
- > Charles REYNAUD
- > Yoan TOUBLANC
- > Lissandre LE FLOCH
- > Emmy FURNEL
- > Kewell BEKO SADEY
- > Bastien MAHÉ
- > Maxime DUPIN
- > Emmanuelle MINARY

### Décès

- > Laurence RIOUX épouse AUDRAIN
- > Joseph LEGUAY
- > Pascal GUIFFARD
- > Robert PÉREZ
- > Maxime TERRIER
- > Marie DRONEAU épouse RETIÈRE
- > Julie BITÔT
- > Guy JAOUEN
- > Charlette MEYER veuve ABOU
- > Jean-Michel HEURTÉ

## A noter !

**En raison des jours fériés, l'accueil de la Mairie sera fermé les samedis 1<sup>er</sup> et 8 mai.**



## Démarches administratives Soyez prévoyant avant vos vacances

Le passeport, sésame pour se rendre à l'étranger dans un pays non membre de l'Union européenne, est depuis l'an dernier devenu biométrique. Ce principe nécessite de déposer les demandes de passeport dans une commune équipée du dispositif de recueil des données. La commune de Sautron n'en faisant pas partie, il faudra vous déplacer, après avoir pris rendez-vous, vers les mairies de Couëron, d'Orvault, de Treillères ou encore de Saint-Herblain.

### Coût du passeport biométrique :

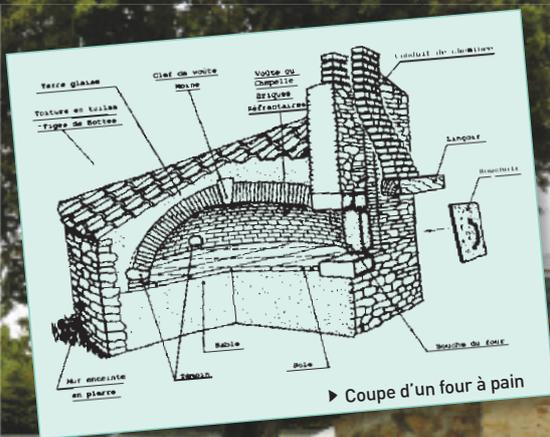
|                                      |                                       |
|--------------------------------------|---------------------------------------|
| 86 € pour les majeurs                | 89 € si recueil de la photo en mairie |
| 42 € pour les mineurs de + de 15 ans | 45 € si recueil de la photo en mairie |
| 17 € pour les - de 15 ans            | 20 € si recueil de la photo en mairie |

**Délai :** entre 2 et 5 semaines

## A noter ! Feuilles d'imposition

A partir de cette année, les imprimés vierges de déclaration d'impôts sur le revenu ne sont plus disponibles en mairie. Vous allez recevoir désormais les déclarations pré-imprimées (sur lesquelles figurent vos revenus) à votre domicile. Vous pouvez sinon télécharger le document vierge à compter de début mai sur le **site : [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)**.

Plus de renseignements en Mairie



► Le four à pain de la Ferme

## Histoire et culture

# Le pain à l'Ancienne

Depuis 2001, de nombreux Sautronnais ont pu savourer les miches de pain bien dorées cuites par les « maîtres boulangers » des Amis du Musée et ils ne sont pas rares, bien au contraire, ceux qui veulent tout savoir sur le four à pain de la Ferme...

Construit vers 1890, la très grande taille de sa voûte et de sa « boulangerie » pourrait faire penser à un four commun de village. Cela semble peu vraisemblable car cinq autres existaient dans un rayon de 100 mètres, dont le petit four accolé au pignon de la Ferme qui, lui, servait toute l'année. Il semblerait que le four à pain de la Ferme était seulement utilisé les jours de battage, lorsqu'il fallait nourrir les très nombreux participants.

Tous sont bâtis selon la même méthode. Une construction de pierre avec un soubassement rempli de sable sur lequel on édifie une voûte de briques réfractaires, protégée par de la terre glaise et un toit de tuiles ou de lauzes. La cheminée, extérieure au four, est placée juste au-dessus de la porte fermée par une tôle.

### 1<sup>ère</sup> étape : la chauffe

La chauffe était faite avec des fagots d'épines, c'est-à-dire l'ajonc qui avait l'avantage de ne pas laisser de cendres. On utilise maintenant les petits branchages des tailles des talus. La veille de la cuisson du pain, le four n'étant pas allumé régulièrement, il faut le réchauffer lentement. Une demi-douzaine de fagots est alors utilisée. Le jour même, premier allumage dans la matinée pour finir le réchauffage, puis chauffe du four une heure avant le chargement des miches. Il faut environ 11 à 15 fagots pour une fournée, tout dépend de la saison et de la météo ! La bonne température du four est indiquée par le changement de couleur des « moines » et la blancheur de la voûte.

Ceci est assez empirique et les résultats de la cuisson quelquefois variables, la couleur du pain pouvant aller du très beau noir au doré très pâle...

### 2<sup>e</sup> étape : l'enfournement

Maintenant que le four est à bonne température, le plus pénible est à venir. Les fagots produisant beaucoup de braises, il faut, avant d'enfourner, les sortir : attention aux brûlures et au coup de chaud ! Un petit coup de serpillière humide pour nettoyer la sole et mettre un peu d'humidité, le four est presque prêt ; on referme pendant 5 minutes pour égaliser la température avant le chargement qui doit être assez rapide pour ne pas trop faire baisser la température. Ensuite patience, tout en surveillant la cuisson qui dure entre 40 et 60 minutes.

La pâte nous est toujours fournie par la boulangerie Gallée, mais anciennement chacun pétrissait la sienne. **Voici, la recette du pain de ménage :**

► La veille, prendre le premier levain<sup>(1)</sup>, celui de la précédente fournée, ajouter de l'eau, un peu de farine, le travailler et laisser reposer 24 heures.

► Le jour J, verser un demi sac de farine dans la maie<sup>(2)</sup>, y creuser une fontaine, le deuxième levain dit « le rafraîchi » étant au fond. Verser un seau d'eau tiède autour du levain et petit à petit amalgamer le tout et pétrir à la force des bras jusqu'à l'obtention d'une pâte assez souple. En fin de pétrissage ajouter une poignée de gros sel. Puis laisser « pousser » dans la maie trois-quarts d'heure... Ensuite couper la



« Les Maîtres Boulangers »

pâte ainsi obtenue en sept ou huit boules. Placer chaque boule dans une jeude ou gede<sup>(3)</sup> recouverte d'un carré de toile à drap. Replier les quatre coins de la toile sur la pâte, mettre à lever quelques heures selon la saison.

<sup>(1)</sup> **Levain** : morceau de pâte aigrie, qui mêlé à la pâte du pain, le fait lever et fermenter.

<sup>(2)</sup> **Maie** : caisse ou huche dans laquelle le boulanger prépare sa pâte

<sup>(3)</sup> **Jeude, gede** : banneton ou panier sans anse dans lequel on met la pâte à lever

Bon courage à ceux qui veulent perpétuer la cuisson du pain à l'ancienne et n'oubliez pas de profiter après la sortie des boules de la chaleur restante pour faire cuire viandes, pâtés ou pâtisseries. Bon appétit à tous !

Yves Messenger

# à retenir

## — 0 AVRIL



- 2** ▶ **Soirée à thème « Italie/Musique du monde »** proposée par l'Ecole de Musique, 20h, Espace Phelippes Beaulieux
- 6** ▶ **Soirée-débat « diversification alimentaire chez les 0-3 ans »** par le Multi-accueil, 19h, Espace de la Vallée
- 8** ▶ **Concert de l'ensemble de cuivres « l'Orphéon nantais »**, organisé par Paroles et Musiques entre Cens et Chézine, 20h30, Espace Phelippes Beaulieux - participation libre
- 9 au 11** ▶ **« L'art prend l'Air »** avec Christophe Crépin, Sandrine Ramona et Pierre Joubert, 10h-19h, Espace de la Vallée
- 13** ▶ **Spectacle conté « De feuille en feuille »** avec Frédérique Soulard, 14h30, Bibliothèque. A partir de 7 ans, inscriptions au 02 40 63 52 21.
- 14** ▶ **Sortie avec la LPO 44 « Balade naturaliste le long du Cens »**, durée 2h30. Inscriptions au 02 51 82 02 97.
- 17** ▶ **Palmarès des Maisons fleuries**, 10h30 Espace de la Vallée (salle 100)
- 25** ▶ **Rallye** organisé par les Randonnées Pédestres Sautronnaises, parcours au choix 8, 14 ou 20 km, ouvert à tous, dès 7h30
- 25** ▶ **Concours de pêche** organisé par le Gardon Sautronnais, 13h30, Etang de la Bretonnière
- 30** ▶ **Exposition-vente de porcelaine Fête des Mères** organisé par ASCADE, 8h30-19h30, Super U
- 30** ▶ **Spectacle d'Echos de Scène « Les chemins de traverse »**, 20h30, Espace Phelippes Beaulieux

## — 0 MAI



- 1<sup>er</sup>** ▶ **Concours de pétanque** pour tous organisé par le Comité des Fêtes, 10h, Salle E du Complexe sportif
- 1<sup>er</sup>** ▶ **Spectacle d'Echos de Scène « Les chemins de traverse »**, 20h30, Espace Phelippes Beaulieux
- 2** ▶ **Spectacle d'Echos de Scène « Les chemins de traverse »**, 15h, Espace Phelippes Beaulieux
- 8** ▶ **Commémoration du 8 mai 1945**
- 17 au 21** ▶ **Semaine italienne** organisée par Paroles et Musiques entre Cens et Chézine, les Vitrites Sautronnaises, l'A.G.D.L., le Comité des Fêtes et la Bibliothèque
- 20** ▶ **Soirée de clôture du Prix des lecteurs 2010**, 20h30, Bibliothèque
- 21** ▶ **Récital de musique baroque italienne** avec Christiane Lusignan Garoux, 20h30, Chapelle de Bongarant
- 27** ▶ **Collecte de Don du sang**, 16h30-19h30, Espace Phelippes Beaulieux
- 29 et 30** ▶ **Tournoi annuel de Sautron Basket Club** pour les licenciés et amateurs
- 4 au 6** ▶ **Exposition Encadrement « Sautron Activités »**, Espace de la Vallée
- 6** ▶ **Vide-greniers** de l'Amicale du personnel de la Mairie, 7h30-18h, parking Saltéra
- 11** ▶ **Sons grégoriens avec l'ensemble « CUB JUBILO »** organisé par Paroles et Musiques entre Cens et Chézine, 20h30, Chapelle de Bongarant - participation libre
- 13** ▶ **Fête de l'Ecole Saint-Jean-Baptiste**, terrain de la kermesse
- 16** ▶ **Permanence du bus de la Mission Locale**, 9h-12h et 13h30-17h, parking Espace de la Vallée
- 16** ▶ **Collecte des encombrants**
- 19** ▶ **Sortie avec la LPO 44 « Les oiseaux nicheurs du Bocage »**, durée 2h30. Inscriptions au 02 51 82 02 97.
- 20** ▶ **Fête de la musique**, journée d'animation et de concerts, Espace Phelippes Beaulieux, Saltéra, site de la Ferme
- 25** ▶ **Scène ouverte** organisée par le MJS Club Sautronnais (Modern'Jazz et Stretching), salle D Complexe Sportif
- 26** ▶ **Fête des Ecoles de la Rivière**, terrain de la kermesse

## — 0 JUIN

